

# Règles de vie de la cour de récréation

## Classes de CP-CE1-CE2-CM1-CM2

### Mes droits :

- Jouer dans la cour ou sous le préau.
- Aller aux toilettes ou boire en demandant la permission aux surveillant(e)s.
- Faire de la balançoire en la prêtant aux autres aussi.
- Jouer au ping-pong, à la corde à sauter, à cache-cache, au loup, ...
- Jouer au football avec toutes les classes.
- Jouer au basket-ball avec tous ceux qui veulent jouer.
- Jouer à un jeu collectif : épervier ; Jacques a dit ; 1,2,3, Soleil...
- Jouer dans le bac à sable si les maître(sse)s l'ont autorisé jusqu'au CP.
- Courir ou faire des courses en faisant attention aux autres.
- Jouer avec les élèves des autres classes.
- Dessiner sur une table dans le préau à partir du CE1.
- Discuter avec mes copains et mes copines.
- Faire des constructions de neige tous ensemble.



### Mes devoirs :

- Penser à passer aux toilettes avant le retour en classe.
- Faire attention aux autres lorsque je joue (surtout les plus jeunes).
- Respecter les autres, le matériel et l'environnement.
- Être poli : dire bonjour, merci, s'il-te-plait, pardon, au revoir.
- Dire aux maître(sse)s quand je me suis blessé ou fait mal.
- Prêter attention aux enfants qui restent seuls, qui se font ennuyer ou qui se sont fait mal.
- Se mettre en rang rapidement et calmement au signal pour rentrer en classe.
- Rester sous le préau quand il pleut si je n'ai pas de capuche ou de vêtement imperméable.
- Garder mon manteau si la température extérieur est inférieure à 10°C.

### Mes interdits :

- Aucun jeu (ballon, etc...) n'est autorisé aux horaires d'accueil : à 8h35 et 13h20 ainsi qu'à 11h45, avant la cantine.
- Jouer à des jeux dangereux ou des jeux violents (de bagarres)
- Se battre, taper, griffer, mordre, pousser, étrangler.
- Insulter, dire des gros mots, parler méchamment, tricher, mentir, accuser les autres à tort, se montrer insolent avec les adultes, crier, hurler.
- Faire faire ou faire dire des bêtises aux autres ; abîmer le matériel ou le cacher exprès.
- Commander les autres, faire le « chef », donner des ordres aux autres.
- Tirer avec un ballon/jeter des cailloux sur quelqu'un, les vitres ou sur la route.
- Les jours de pluie : le foot, les balançoires et le basket-ball ne sont pas autorisés.
- Aller dans le couloir, les toilettes ou les classes sans permission.
- Jouer dans les toilettes.
- Manger un goûter dans la cour sauf en cas d'anniversaire, à la garderie ou avant les APC.
- Glisser sur le verglas, faire des batailles de boules de neige, jeter de la glace.
- Grimper sur les rambardes, sur les portails, sur les grillages, sur les murets ou sur les escaliers extérieurs en métal, marcher sur la bâche du bac à sable ou dans les flaques.
- Faire le cochon-pendu sur les rambardes ; des roulades/poiriers sur l'herbe ou sous le préau.
- Aller dans le jardinet avec le porte-vélo.



---

### Les sanctions :

En fonction de la règle transgressée et de la répétition ou non des faits :

1. Je présente mes excuses, je corrige mon attitude ou je répare ce que j'ai abîmé.
2. Je suis assis près des maître(sse)s pendant 5 minutes min. et je réfléchis à mon action.
3. Je perds le droit d'utiliser le matériel de récréation ou de participer à des jeux collectifs pendant une semaine.
4. J'explique mes actions et fait mes excuses par écrit, et je fais signer par mes parents.



**Signature de l'élève :**

**Signature des parents :**